



Département de Haute-Savoie

Commune de Sciez

614 avenue de Sciez 74140

Tel : 04 50 72 60 09 - Fax : 04 50 72 63 08

Mail : commune.sciez@orange.fr

Site : ville-de-sciez.com

Convocation au Conseil Municipal

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du Conseil Municipal se tiendra à la Mairie de Sciez le :

Jeudi 30 août 2018 à 19h

pour débattre de l'ordre du jour ci-après exposé.

Comptant sur votre présence à cette séance,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Sciez, le 21-08-2018

Le Maire,
Jean-Luc BIDAL



Ordre du jour du conseil municipal du

Jeudi 30 août 2018

Nomination du secrétaire de séance :

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, procéderont à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, et ce conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation du procès-verbal de la séance du 23-07-2018 :

Chaque membre du Conseil Municipal ayant eu communication du procès-verbal de l'Assemblée du 23-07-2018, les élus présents voudront bien décider approbation de ce document.

Questions à délibérer :

Urbanisme

-Débat sur le PADD / PLUi

Emplois communaux

-Création d'un poste de collaborateur de cabinet

Foncier

-Echange foncier sans soulte « lieudit Champs sous Sciez » Consort HADER/COMMUNE DE SCIEZ

-Cessions parcelles 133 chemin des Hutins Vieux

Décisions du Maire :

Prises en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal - Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Délibération N°2014-04-11

DEC n°2018-31 du 19-07-2018

Aménagement d'un réfectoire dans une école maternelle – Ecole des Buclines.

Vu la délibération n°2017-08-02 en date du 8 août 2017, autorisant le Maire à passer et signer un marché d'aménagement d'un réfectoire dans une école maternelle-école des Buclines de 97 223,46 € ht

Considérant la nécessité de modifier les travaux initialement programmés du lot n°5, par la validation de l'avenant 1, pour fourniture et pose d'un bloc de sécurité, et d'un phare extérieur,

Le Maire décide,

De passer et signer l'avenant n°1 sur le lot n°5 du marché d'aménagement d'un réfectoire dans une école maternelle-école des Buclines, avec l'entreprise SARL HENCHOZ ELECTRICITE,

Le lot n°5 « électricité » est augmenté de 595.37 € HT, le nouveau montant du lot n°5 est donc de 10 690,42 € HT,

DEC n°2018-32 du 13-08-2018

INEDIS –Servitudes de passage pour ligne électrique souterraine – Poste Castelet

Vu la demande de la société INEDIS pour occuper un terrain communal sis Chemin du Castelet pour la mise en œuvre d'une ligne électrique souterraine,

Le Maire décide,

De passer et signer convention de servitudes avec Energie et Distribution (ENEDIS) domiciliée Tour Inedis, 24 place des corolles 92079 Paris la Défense Cedex pour la mise en œuvre d'une ligne électrique, Chemin du Castelet à Sciez,

L'indemnité unique et forfaitaire allouée au titre de la compensation forfaitaire et définitive est fixée à 32€

Communications et questions diverses :